

DECRET D/2022/ 0488 /PRG/CNRD/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES A LA PRIMATURE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration publique ;
- Vu** la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut Général des Agents de l'Etat ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des lois nationales, Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** le Décret D/2021/011/PRG/CNRD/SGG du 08 octobre 2021 portant Structure du Gouvernement de la Transition ;
- Vu** le Décret D/2022/387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/388/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant remaniement partiel du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/0474/PRG/CNRD/SGG du 07 octobre 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Primature ;
- Vu** le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les hauts cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Conseiller Chargé de la Santé, de l'Hygiène Publique, du Genre et de l'Inclusion Sociale** : **Dr Alphonse Vohou SAKOVogui**, précédemment Conseiller chargé de la Santé et de l'Hygiène Publique à la Primature ;



2. **Conseiller Chargé des Questions Economiques, Budgétaires et de la Planification : Monsieur Holomo Koni KOUROUMA**, précédemment Conseiller chargé des questions économiques, financières et du secteur privé du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME ;
3. **Conseiller Chargé de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Assainissement : Monsieur Fassou THEA**, précédemment Conseiller chargé du Développement Durable et Maritime à la Primature ;
4. **Conseiller Chargé de la Communication et des Relations Publiques : Monsieur Aboubacar CAMARA**, confirmé ;
5. **Conseillère Chargée de la Réforme de l'Administration Publique et de la Bonne Gouvernance : Madame Aminata BERETE**, précédemment Directrice Générale MTN Mobile Money ;
6. **Conseiller Chargé de la Jeunesse, du Sport, de la Culture et du Tourisme : Monsieur Mohamed CONDE**, confirmé ;
7. **Conseillère Chargée du Secteur Educatif, de l'Instruction Civique et de la Citoyenneté : Madame Yayé Mariama DIALLO**, précédemment Directrice Générale du Bureau de Stratégie et de Développement (BSD) du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique ;
8. **Conseiller Chargé du Secteur Privé, du Commerce, de l'Industrie et du Contenu Local : Monsieur Thierno Iliassa BALDE**, précédemment Conseiller chargé du Secteur Privé, du Commerce, de l'Economie et de l'Industrie à la Primature ;
9. **Conseiller Chargé de la Construction, des Infrastructures et du Transport : Monsieur Blaise Tongacé TRAORE**, précédemment Gestionnaire de Projets - Travaux Publics Ottawa, Canada ;



10. Conseiller chargé des Mines, de l'Energie, des Hydrocarbures et de l'Hydraulique : Monsieur Alhousseine KABA, précédemment Inspecteur Général des Mines au Ministère des Mines et de la Géologie.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 11 OCT 2022



Colonel Mamadi DOUMBOUYA